

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

PREFECTURE DE LA MANCHE

ARRETE

fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Couesnon

LA PREFETE DE LA REGION BRETAGNE
PREFETE D'ILLE-ET-VILAINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PREFET DE LA MANCHE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code de l'environnement, notamment son livre II, titre Ier, articles L212.1 et suivants ;

VU le décret n° 92.1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi du 3 janvier 1992 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

VU les avis favorables du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Régional de Basse-Normandie;

VU les avis favorables des Conseils Généraux d'Ille-et-Vilaine et de la Manche;

VU l'avis des communes concernées;

VU l'avis favorable du Comité de Bassin Loire-Bretagne du 5 décembre 2003 et du Comité de Bassin Seine-Normandie du 2 décembre 2003 ;

SUR PROPOSITION de monsieur le Sous-Préfet de Fougères et monsieur le Sous-Préfet d'Avranches

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>^{er}: Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Couesnon est arrêté conformément au plan joint en annexe 1.

La liste des communes dont le territoire est concerné, en totalité ou en partie par le périmètre, est jointe en annexe 2.

<u>ARTICLE 2</u>: Le Sous-Préfet de Fougères est chargé de suivre pour le compte de l'Etat la procédure d'élaboration du SAGE du bassin du Couesnon.

<u>ARTICLE 3</u>: Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage dans les communes concernées et mention en sera insérée en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans chacun des deux départements.

<u>ARTICLE 4</u>: Les Secrétaires Généraux de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, les Sous-Préfets de Fougères, de Saint Malo et d'Avranches et les maires des communes concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des Préfectures d'Ille-et-Vilaine et de la Manche.

La Préfète de la Région Bretagne, Préfète d'Ille-et-Vilaine Le Préfet de la Manche

Signé le 21 Juin 2004

Bernadette MALGORN

Nicolas DESFORGES